



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : YVON TAILLARD

CCAS :

Ouvert du lundi au vendredi,
aux horaires de la mairie.
Fermé le samedi 02 99 69 79 71

SERVICES DE GARDE :

Médecins de garde ? Transport
par ambulance ? Faites le **15** !

PHARMACIE :

La plus proche ? Faites le **32 37**

ORTHOPHONISTE :

Mme GARCIA 06 09 48 81 30

SANTÉ NORD :

Mme PELLE 02 99 69 74 58

CABINET INFIRMIER :

M. DELABROISE - Mme LEFKIR
Mme DONY 02 99 69 71 61

OSTÉOPATHE :

Mme COSSET 06 51 09 30 46

KINÉSITHÉRAPEUTES :

M. BERNICOT - Mme ETIENNE -
Mme MENDEZ 09 81 36 61 36

VÉTÉINAIRE : 24h/24h

02 99 55 20 77 02 99 39 51 26

HYPNOTHÉRAPEUTE :

M. HERVAGAUULT-JUZBASA
06 08 03 38 35

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est **ouvert au public** du lundi au samedi de **9h à 12h**,
le lundi après-midi de **13h30 à 16h30**, les mardis, jeudis et vendredis après-midi sur rendez-vous.
Une **permanence téléphonique** est assurée à partir de 15h *sauf le mercredi* au 02 99 69 71 07.
Permanence de M. le Maire : **samedi** sur rendez-vous de 10h à 12h, M. Taillard
Permanence des adjoints le samedi matin ou sur rendez-vous en semaine :

@: mairie@montreuil-sur-ille.fr Internet : www.montreuil-sur-ille.fr  www.facebook.com/msi35440/

CONSEIL MUNICIPAL

La **Municipalité** vous invite au prochain conseil municipal (*10 personnes maximum*) le **vendredi 18 Septembre** à 20h15 à la salle des fêtes (*conditions sanitaires obligent*).

FEUX DE FORÊT

Face aux conditions météorologiques de ces derniers mois (plus chaud que la normale et plus sec sur un grand quart nord-ouest de la France selon Météo-France), le risque de feux de forêt et d'espace naturel est particulièrement élevé. - Toute l'année et dans l'ensemble du département, il est interdit à toute personne de porter ou d'allumer du feu sur les terrains boisés, plantations, reboisements et landes et à moins de 200 mètres de ces lieux. L'incinération des végétaux sur pied est également interdite.

- Du 1^{er} mars au 30 septembre, dans ce même périmètre, il est interdit de fumer à toute personne, y compris les propriétaires forestiers et leurs ayants droits, ainsi que tout usager des voies publiques traversant ces lieux.

FRELONS ASIATIQUES

La campagne d'enlèvement de nids de frelons asiatiques de 2020 a débuté le **20 avril** et continuera jusqu'au **1er décembre** 2020.

La communauté de communes Val d'Ille-Aubigné prend en charge 100% du coût de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques actifs sur le territoire. Contacter FGDON35 au 02 23 48 26 32 ou 02 23 48 26 23.

Renseignement : camille.jamet@valdille-aubigne.fr ou au 02 99 69 86 03

RE-LOCALISATION DE LA HALLE SNCF

Dans le cadre du projet de relocalisation de la halle à marchandise, la phase d'étude de diagnostic comprend une concertation se traduisant par l'organisation de deux ateliers participatifs :

- Le 1^{er} atelier : **la vocation de l'édifice** aura lieu le 25/09/2020 à 20h00 à la salle des fêtes.

- Le 2nd atelier : **le nouveau site** aura lieu dans la semaine du 12 au 16/10/2020, dans l'après-midi, à la salle des fêtes (le jour et l'heure seront précisés ultérieurement).

A cet effet, un groupe de 30 personnes doit être constitué. **Les demandes d'inscription à cette concertation, valant pour les deux séances, sont à adresser à la mairie de Montreuil-sur-Ille : mairie@montreuil-sur-ille.fr au plus tard le 07/09/2020** en précisant : nom, prénom, âge, qualité et origine de la demande (membre d'association, acteur professionnel, usager, demande individuelle).

TRANSPORTS SCOLAIRES

À compter de la rentrée 2020, la Région Bretagne met en place une tarification scolaire harmonisée pour les quatre départements bretons. Cette tarification s'applique pour tous les modes de transport (train TER, car, bateau) pour les élèves demi-pensionnaires et internes.

Les inscriptions pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site :

<https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine>

Enfin, afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne met en place un numéro unique et gratuit: 02 99 300 300.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLUi de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné approuvé le 25 février 2020 est entré en application.

Le règlement écrit et graphique du PLUi, les annexes du PLUi ainsi que les Orientations d'Aménagement de Programmation (OAP) sont opposables à tout projet de construction ou d'aménagement.

Vous pouvez consulter l'ensemble des pièces sur le site internet de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné :

valdille-aubigne.fr/habitat/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui

CPAM : Sur rendez-vous au 3646 ou Cours des alliés à Rennes du **lundi au vendredi** de 8h30 à 17h.

MISSION LOCALE / WE KER : Le jeudi tous les quinze jours sur rendez-vous au 07 60 84 44 16.

POINT ACCUEIL EMPLOI : Tous **les mardis** sur rendez-vous au 02 99 55 42 42.

ARCHITECTE CONSEIL : Permanence sur rendez-vous au 02 99 55 69 80 à la Communauté de communes (CCVIA).
Permanence à St-Aubin-d'Aubigné le **jeudi 11 juin** et à Montreuil-le-Gast le **vendredi 19 juin**

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Permanence à Melesse (02 99 13 26 26) et à Liffré (02 99 68 31 45).

Montreuil-sur-Ille : Agenda

Chaque mardi : Marché devant la mairie et la poste de 16h à 19h30.

8 commerçants vous attendent.

- **Samedi 5 Septembre à 14h** : La municipalité accueille les nouveaux arrivants sur la commune à la Salle des Fêtes. **(Masques obligatoires)**

- **Samedi 5 Septembre à 14h** : Le Forum des Associations se déroule de 14h à 18h à la salle des Sports. Là aussi, **on n'oublie pas son masque.**

- **Du 17 au 20 septembre 2020, de 10h à 12h et de 14h à 18h, à la Salle des Fêtes :**

Une exposition vous est proposée sur le centenaire de la création de la compagnie des sapeurs-pompiers de Montreuil-sur-Ille, ainsi que sur les 80 ans de la présence des troupes britanniques dans la région.

Masques obligatoires, solution hydroalcoolique à disposition, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.
Entrée libre.

- **Dimanche 27 Septembre : RANDO DU TERROIR** au profit de l'AFM Téléthon. La rando, organisée en plein air, est maintenue, sauf obligation contraire imposée par la crise sanitaire. L'organisation est prévue dans le respect des consignes de sécurité. Départ au Clos Paisible entre 11H00 et 13H00 pour un circuit familial d'environ 7 Kms avec 3 arrêts repas en cours de route. Tarif 15€ adulte, 7€ enfant. Inscription obligatoire avec règlement avant le 15 Septembre. Contact: Nelly Chevrel, 06 87 31 25 57- M_Jo Costard, 02 99 69 74 73.

SMICTOM

Reprise des ventes de composteurs : Réservez-en un dès maintenant.

Le SMICTOM propose des ventes de composteurs régulières destinées aux habitants du territoire. Vous avez la possibilité de choisir le modèle qui vous convient : le composteur 400 L (22 €) ou le composteur 600 L (30 €). Pour récupérer votre composteur, rendez-vous ensuite sur l'une des déchèteries, un samedi matin entre 9h30 et 12h, ou dans l'une des trois communes où sont organisées des ventes exceptionnelles

Voir le planning sur le site du SMICTOM www.smictom-forets.fr ou en suivant ce lien :

<https://www.montreuil-sur-ille.fr/reprise-des-ventes-de-composteurs>

Un agent du SMICTOM est présent ce jour pour vous donner tous les conseils pour démarrer son compost.

Communauté de Communes

Les Ateliers Mécaniques itinérant : Ateliers participatifs de réparation de vélo

Equippée d'outils et de pièces de rechange, l'association Transports Mobilité fera le tour des communes du Val d'Ille-Aubigné à bord de son camion-atelier pour réparer avec vous vos vélos. Vous pourrez y entretenir votre vélo et apprendre à changer vos pneus, remplacer vos freins, réparer une crevaillon, régler le dérailleur, dévoiler une roue...

Ces ateliers participatifs sont GRATUITS (jusqu'à 50 €) et accessibles à toutes et tous !

Mardi 15 Septembre de 16h à 19h devant la mairie.

MSI en bref !

Nouveaux horaires de la poste :

nous vous rappelons que la poste est ouverte le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Couverture numérique mobile :

Le Département a lancé une application pour Smartphone, baptisé "**KiCapte**" qui permet à chacun de ses utilisateurs de mesurer la qualité réelle de sa connexion mobile. Cette application est disponible gratuitement sur tous les modèles de Smartphone (Apple ou Android). Elle doit permettre d'identifier et de combattre les zones mal ou non couvertes en Ille-et-Vilaine.

Association "les roseaux d'âge d'or" :

Le LOTO du Dimanche 6 Septembre est annulé en raison des conditions sanitaires actuelles. Une nouvelle date sera programmée en 2021 suivant l'évolution de la pandémie.

Autorisation d'urbanisme :

Pour rappel, tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'une habitation (clôture, muret, ravalement, changement de fenêtres/porte, pose de fenêtres de toit...) sont soumis à déclaration préalable. L'imprimé peut être retiré en Mairie ou téléchargé sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Recherche bénévoles :

Après plusieurs années au service de l'espace-jeux Gribouille, les membres fondateurs et bienfaiteurs souhaitent maintenir la vitalité de l'association qui a aujourd'hui 15 ans et ouvrent, avec plaisir, le conseil d'administration à de nouveaux membres. Vous êtes parents d'enfants de moins de 3 ans, assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), les activités d'éveils, les échanges intergénérationnels vous intéressent ! Nous vous invitons à nous contacter par mail : gribouille35@free.fr afin d'organiser une rencontre.

Pour rappel, nous nous adressons aux futures mamans, parents et professionnel(le)s de la petite enfance ayant en charge un/des enfants de la naissance à la scolarisation.

Département

Coupon sport 35: une aide financière pour favoriser la pratique des jeunes

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes breilliens âgés de 11 à 15 ans (nés entre 2005 et 2009), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 euros par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant si le coût global est supérieur à 91 euros.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.